



Info du Greffe

2

Billet du Syndic

3

« 24 Heures » journal crédible ou pas ?

4

Félicitations

4

Parc technologique et industriel des Vernes

5

Portraits

6

Concours «Connaissez-vous votre commune ?»

6

Billet de la Municipalité

7

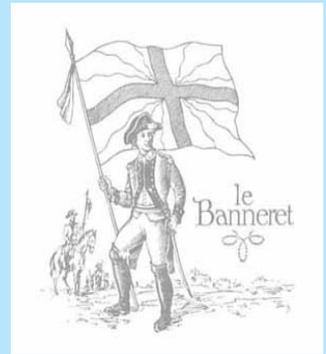
Informations diverses

7

Agenda

8

# Fête des Vignerons 2019



Dans un souci de respect de l'authenticité, la Confrérie des Vignerons souhaite que les bannerets (porte-drapeaux) soient de vrais représentants des 138 Communes viticoles vaudoises durant la prochaine Fête des Vignerons, qui se déroulera à Vevey **du 18 juillet au 11 août 2019**.

Les bannières communales, en plus de défiler dans l'arène devant des milliers de spectateurs, seront également présentes lors de la solennelle cérémonie du couronnement des vigneron et des cortèges. Ainsi, le banneret serait intégré aux quelques six mille acteurs-figurants du Spectacle.

La Confrérie s'est donc adressée aux Exécutifs concernés pour leur demander s'ils seraient disposés à déléguer à Vevey un-e jeune citoyen-ne pour la durée de la Fête (une vingtaine de représentations) ainsi que quelques répétitions préalables.

**Dès lors, la Municipalité soumet cette candidature aux jeunes Rotzérans, âgés de 18 à 25 ans maximum. Les personnes intéressées sont priées de bien vouloir motiver leur intérêt à cette honorable fonction par courrier ou courriel (adresses ci-dessous) d'ici au 15 juin 2018.**

S'agissant d'une représentation officielle du village de Roche, il va de soi que le coût du costume du banneret sera assumé par la commune (montant remboursé par la Confrérie en cas de succès).

Administration communale, CP 27, 1852 Roche / [admin@roche-vd.ch](mailto:admin@roche-vd.ch)

**ballejaune**  
l'association de tennis à Roche

Depuis 2014, l'Association La Balle Jaune assure la gestion du court de tennis de Roche et instaure un forfait membre avantageux. Réservations par internet avec code d'accès.

**Devenez membre dès maintenant !**

Association  
La Balle Jaune

Olivier Chevalley  
Secrétariat  
Rue de Pré l'Echo 7  
1852 Roche  
[ballejauneroche@gmail.com](mailto:ballejauneroche@gmail.com)

Chères Rotzérânes,  
Chers Rotzérâns,

Trois gros dossiers retiennent plus spécialement l'attention de la Municipalité en ce début de période estivale.

Le premier est la finalisation du Rapport de gestion de l'exercice 2017, qui sera très prochainement présenté aux commissions et soumis pour ratification au Conseil Communal. Cet exercice se montre fidèle aux prévisions budgétaires. Toutefois, la Municipalité a dû adapter son plan d'investissement afin de faire face au retard des perceptions des recettes d'investissements (En causes les déterminations de l'État en lien avec les zones d'aménagement du territoire, les retards dans les différentes procédures, des oppositions et recours sur différents projets...), la Municipalité a dû temporiser voire décaler ses dépenses d'investissements (Plan d'investissements pour la législature) afin d'assurer une cohérence ainsi qu'un équilibre dans la gestion des finances communales.

Les prochains exercices seront assurément compliqués à maîtriser avec l'éternelle augmentation de la facture sociale, l'influence du nouveau plan comptable harmonisé (MCH2), l'adaptation du système péréquatif et l'incertitude liée aux recettes fiscales des personnes morales en lien avec la prochaine réforme RIE3.

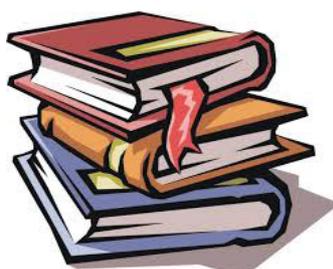
Le second est le plan général d'aménagement (PGA). La population de notre village a atteint les 1'650 âmes au 31 décembre dernier et afin de respecter les perspectives de croissance démographique cantonale à 15 ans dictées par la loi sur l'aménagement du territoire (LAT) ainsi que par le nouveau plan directeur vaudois, les communes disposant de réserves en zones à bâtir d'habitation et mixtes surdimensionnées (Comme Roche) doivent procéder au redimensionnement de ces zones, au moyen de la révision de leur plan général d'affectation d'ici juin 2021. La Municipalité a planifié la mise à jour et l'adaptation de son PGA dès cette année, afin de ne pas prendre de retard dans cette périlleuse procédure et de bénéficier des éventuelles aides/subventions accordées par l'État.

Le troisième est lié à la mise en conformité de la zone d'activité des Vernes à l'entrée Nord de notre commune. Cette procédure passe par la mise en place d'un plan partiel d'affectation (PPA). Houleux et difficile à mettre en place, ce cursus vous est conté dans un article spécifiquement dédié dans ce même « Roche Info ».

Motivé et fidèlement engagé...

Bel été à tous

Lanz Christophe, Syndic



## Espace Livres

Ouverture:

Mercredi: **15h00 à 17h30**

Vendredi: **16h00 à 18h30**

Samedi: **10h00 à 12h00**

Vacances scolaires: **Fermé**

### Roche Info / Parutions 2018

Date Délai pour déposer vos textes

<b>Jun</b>	<b>10 mai</b>
<b>1er Août</b>	<b>1er juillet</b>
<b>Septembre</b>	<b>15 août</b>
<b>Décembre</b>	<b>10 novembre</b>

Resp. Commune	Rémy Roulet
Parution	5 fois l'an
Rédaction	Municipalité
Impression	CDS Villeneuve
Tirage	850 ex.
Distribution	Tous ménages Roche
Contact	admin@roche-vd.ch
Internet	www.roche-vd.ch

## Le journal «24 heures» est-il crédible ou pas ?

Le mercredi 2 mai dernier le journal «24 heures» informe ses lecteurs que la commune de Roche verra s'édifier sur son territoire un Centre de tri high-tech, quelle surprise pour le municipal de l'urbanisme que je suis de lire cette information. La réalisation d'un tel projet dans notre canton doit faire l'objet d'une mise à l'enquête, La zone où il serait implanté fait l'objet d'un PPA (Plan partiel d'affectation) Dans l'intervalle, aucune construction ou transformation n'est possible.

Comment peut-on écrire que le site est relié au rail ? La ligne de train qui reliait cette zone au réseau CFF a été abandonnée à la fermeture du site cimentier en 2002 et désaffectée par la suite, elle traversait la route cantonale ! les vestiges sont propriété de la Commune, celle-ci n'a jamais eu l'intention de la remettre en état.

N'est-il pas surprenant qu'un journal puisse présenter une information qui n'a pas été vérifiée auprès de la commune concernée ? Il est louable que deux entreprises aient un projet futur en commun; projet qui reste à soumettre au préalable aux Autorités et qui devra être conforme aux lois du Canton de Vaud. Ce genre d'article me pose la question de la pertinence et du sérieux des informations émises par ce quotidien reconnu.

Rémy Roulet



## 24 heures



Le site de Constantin Recycling à Roche va devenir le premier centre vaudois de tri des déchets haute performance. CHANTAL DEVEY

### Un centre de tri high-tech verra le jour à Roche

#### Déchets

**Le groupe Helvetia Environnement a repris mardi la gestion du site de Constantin Recycling. Il y investira 8 millions de francs. Une vingtaine d'emplois seront créés**

«Stratégiquement situé et relié au rail, ce site nous permettra de récupérer dans d'excellentes conditions environnementales», explique Vincent Chapel, président du conseil de la gestion des déchets de Suisse de la gestion des déchets Sogteri, la gestion de Constantin Recycling à Roche. Il veut y créer un site industriel écologique de traitement multifilières des déchets. Ce futur écopôle sera le deuxième de ce type en Suisse romande, après l'ouverture en 2019 du Centre de tri haute performance SogTERA à Saigny (Genève). «Ce partenariat nous donne davantage de volumes à traiter à Roche», commente Roger Constantin, directeur commercial de Constantin Group. Pour nous, cet accord génère donc une forme d'expansion également.»

Jusqu'ici, le centre de tri de Roche, s'étendant sur une parcelle monnaie, était exclusivement conditionnement du PET pour le compte de PET Recycling. Au total, Helvetia Environnement y investira 8 millions de francs afin de développer, en plus de celle du PET, de nouvelles filières de traitement autour de la valorisation des papiers, des cartons, des plastiques et du bois. Ces projets généreront la création d'une vingtaine d'emplois, alors que les huit collaborateurs du site seront formés aux nouveaux métiers.

«Ce rapprochement avec Cons-

tantin Recycling s'inscrit dans le développement de nos activités de tri, de recyclage et de valorisation en Suisse romande», ajoute Thierry Valenc, directeur de Sogteri. Dans les cantons de Genève, de Fribourg et de Vaud, l'entreprise possède déjà huit centres de tri (dont ceux de Bussigny, d'Orbe et de Tolochenaz) ainsi que des plates-formes de transferts. Elle prend en charge 250 000 tonnes de déchets par année. Et se targue de valoriser 70%. Avec sa nouvelle implantation stratégique à Roche, Sogteri entend désormais desservir la Riviera ainsi que les Chablais vaudois et valaisans. «Roche sera toutefois le seul site vaudois actif dans la valorisation des déchets», relève Vincent Chapel.

#### «Ce partenariat s'inscrit dans le développement de nos activités en Suisse romande»

Thierry Valenc Directeur de Sogteri

Selon ce dernier, ce nouveau partenariat offre encore des opportunités de synergies entre Sogteri et Transvoirie, société également présente tout près à Roche. Celle-ci collecte plusieurs milliers de tonnes de déchets ménagers, industriels, médicaux ou encore de charrier sur la Riviera et dans le Chablais.

Transvoirie est d'ailleurs entrée dans le giron d'Helvetia Environnement en 2017, avec l'immeuble qui a propulsé Helvetia Recycling Services (SRS). Un rapprochement au rang de numéro 1 dans la gestion globale des déchets pour les collectivités publiques, les entreprises privées et les particuliers. **Claude Béca**



L'équipe 1ère du FC Roche, au final d'un magnifique parcours en championnat s'est qualifiée pour les finales de promotion en 3e ligue avec un résultat exemplaire au classement du Fair-Play.

Les finales auront lieu le week-end

du **9-10 juin**

le mercredi **13 juin**

et le week-end du **16-17 juin**

Le tirage sera connu seulement le 4 juin



Nous vous invitons à consulter le site officiel du Club:

[www.fcroche.ch](http://www.fcroche.ch)

venez nombreux soutenir nos jeunes.



# Parc technologique et industriel des Vernes

La Municipalité a choisi par ces quelques lignes de vous informer ou de vous tenir informés de l'évolution du dossier « PPA Les Vernes ».

Cette procédure a pour objectif de réglementer et légaliser la zone de l'ancien site cimentier à l'entrée Nord de la commune, afin d'y permettre la construction et le développement d'une riche activité économique.

Le dossier du PPA ainsi que son règlement ont été finalisés au mois de novembre 2017 et déposés à l'examen préalable auprès des services cantonaux le 20 novembre 2017. La durée de cet examen ainsi que de sa synthèse était initialement de 3 mois.

Au mois de février 2018, le service du développement territorial (SDT) en charge de la synthèse de ce dossier a écrit à la Municipalité pour annoncer un retard dans la procédure. Le retard était dû au service de la mobilité et des routes (DGMR) qui a demandé une prise de position du même service des routes de la Confédération (OFROU). Ce dernier a mis plus de 2 mois à répondre.

La Municipalité a enfin pu recevoir le résultat de cette première lecture le 16 avril dernier. Sur le fond, le PPA est conforme, cependant 67 points de corrections ont été soulevés par les différents services avec demande de mise à jour des documents avant une deuxième lecture exigée. La Municipalité a procédé à l'analyse complète des points de corrections avec le bureau d'urbanisme PLAREL en charge du dossier. Les deux points principaux à corriger sont : l'adaptation du giratoire  selon des normes environnementales et la mise en place d'une expertise liée à la toute nouvelle mouture de la carte des dangers. Tous ces travaux sont actuellement en cours et devront être finalisés pour la fin de ce mois de mai.



Le dossier adapté sera dès lors déposé pour sa deuxième lecture au début du mois de juin prochain avec un retour attendu pour le début de l'automne.

Suivra alors à réception du retour du canton, une séance d'information publique, ainsi que le dépôt du PPA à l'enquête publique.

La destination de la zone sera affectée à la mention « Parc technologique et industriel » avec deux zones d'activités colloquées en secondaire plus et en tertiaire. Ce PPA ne sera pas desservi par une voie ferrée. Les lieux de stockage et de dépôt y seront dès lors prohibés.

Sur ce point et concernant l'article paru dans le «24 heures» du 02 mai dernier au sujet de l'alliance entre la société « Constantin Recycling AG et Sogetri », la Municipalité entend s'entretenir très prochainement avec ces entités.

Avec un développement projeté sur l'entier de la zone, et plus de 700 emplois à la clé, ce dossier est tellement important pour l'avenir du village. Votre Municipalité a fait le choix de régulièrement tenir informée la population de l'avancée de cette procédure, à travers les lignes de « Roche Info ».

Votre Municipalité

## Présentation de nos nouveaux employés du service de voirie

Vous avez certainement déjà croisé, sur les chemins et les routes de notre village, les deux nouveaux employés du service de voirie. Nous avons le plaisir de vous les présenter.



### Guillaume Rosselli,

tout d'abord engagé temporairement au service de la voirie en juillet 2017, s'est vu offrir un contrat de travail à durée indéterminée par suite du départ de Monsieur Rémy Bollat en mars 2018. Titulaire d'une AFE d'ouvrier de jardin – pépiniériste, Guillaume Rosselli est passionné par son métier. Ses compétences en matière d'horticulture et de paysagiste sont amplement appréciées et mises en valeur au sein de notre Commune.

### Florian Buser

a été engagé à 50 % au service de la voirie en mars 2018.

Titulaire d'un CFC de maraîcher, il a repris partiellement le domaine familial suite au décès de son oncle, Jean-Jacques Buser. Son engagement à la Commune lui permet de compléter son activité maraîchère. Son habileté et son sens du travail sont très appréciés de ses collègues.



Ces deux nouveaux collaborateurs sont des personnes joviales, appréciées pour leur professionnalisme et leur motivation. Leur intégration dans l'équipe de voirie s'est naturellement bien passée grâce à leur enthousiasme et leur esprit d'équipe.



### «Connaissez-vous votre commune ?»

La réponse du concours N°12, Le cadre se trouve à la Rue des Vurziers en face de Fleur de Sel.

La gagnante est **Mme Aurore Di Meo**

### Où se trouve cette borne abeille ?

Réponse par mail (admin@roche-vd.ch) ou dans la boîte aux lettres de la Maison des Saulniers, jusqu'au 10 juillet 2018, le nom du gagnant des 2 bouteilles de Réserve de la Commune sera publié dans la prochaine édition de Roche info.

Réponse:

.....

Nom, Prénom: .....

Adresse: .....



Chères Rotzérans,  
Chers Rotzérans,

Cela fait maintenant plus d'une année que la déchetterie communale a ouvert ses portes.

Pour toutes les personnes qui s'y sont déjà rendues, cette structure donne entière satisfaction. Pour les autres, je les encourage à aller voir comment cela se passe.

Je tiens par ces quelques lignes à remercier le personnel de Sogetri pour son excellent travail ainsi que pour le bon accueil envers la population de notre village et pour son professionnalisme.

Malgré la déchetterie il subsiste, sur quelques éco-points, une grande incivilité. Je rappelle à tous que les ordures ménagères doivent être mises dans des sacs blancs taxés et que ces sacs doivent être déposés dans les moloks. Il est interdit de déposer ses déchets en dehors des conteneurs ou moloks.

Celui qui, intentionnellement ou par négligence, contrevient au règlement communal sur la gestion des déchets est passible d'une amende de CHF 200.- par cas au minimum. Le règlement est consultable sur le site internet de la commune.

Je demande donc à tous de faire un effort pour que notre beau village reste magnifique et qu'il ne devienne pas une décharge à ciel ouvert.

Eric Portner



La jeunesse de Roche recrute !!

Si :

- Tu as 16 ans ou plus,
- Tu aimes faire la fête avec des jeunes de ton village,
- Tu aimerais participer à la vie et à l'animation de Roche,
- Prendre part à des manifestations de la région et même en organiser dans ton village et réunir pleins de jeunes des alentours te semble cool,

Alors nous t'invitons à nous contacter, nous serons heureux de t'accueillir !

Tu peux nous joindre au 079/859.75.17 Robin Martin président.

Au plaisir de te rencontrer bientôt !



## Rallye à vélo villageois



La jeunesse de Roche vous présente  
son rallye à vélo villageois, à la  
Rotzérane à Roche.

11h Apéritif  
12h Repas  
14h Départ du rallye  
18h30 Résultats  
19h Restauration chaude  
20h30 Bar avec ambiance  
22h Bal

SAMEDI 9  
JUIN 2018

Rallye ouvert aussi bien aux petits qu'aux  
grands !

Venez passer une jolie journée à vélo en  
famille ou entre amis !

Parcours en plaine avec différents jeux.

Equipes de 2 personnes minimum (5.- /  
personne).

Inscription sur place

Renseignements : 078 923 89 69

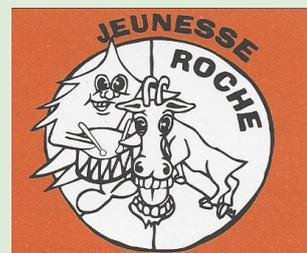
## Juin

- 6** Tirs militaires  
**8 - 9** Tirs en campagne

Organisation  
[La Gâchette](#)  
 Stand de Villeneuve



- 9** Rallye à Vélo  
 Organisation  
[Société de Jeunesse](#)  
 Salle de la Rotzérane



- 15 - 16** Tournoi «Pétanque»  
 Organisation  
[Football-Club de Roche](#)  
 Centre Sportif des Prés-Clos



- 28** Fête des Ecoles  
 Collège des Salines

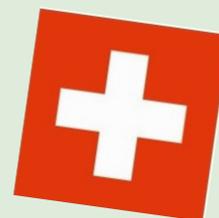
- 29 - 30** Fête au Village  
 Organisation  
[Jeunesse de Chessel](#)  
 Participation active de La Chanson des Roseaux à Chessel

## Juillet

- 4** Fête des Ecoles  
 Collège des Prés-Clos  
**6** Promotion scolaire  
 Salle de la Rotzérane

## Août

- 1er** Fête Nationale  
 Organisation  
[USL et Municipalité](#)  
 Verger de la Maison de Commune



## Juin 2019

Fête au Village  
 Organisation  
[Jeunesse de Roche](#)  
 Roche - Rue des Vurziers